

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Achat et livraison de denrées brutes pour les crèches (Vanille-Chocolat / Canailous / Valentine) - Attribution du marché

N° : VA_DEC2021_148

Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu l'article R. 2122-8 du Code de la commande publique,

décidons

De conclure avec la société API RESTAURATION, domiciliée à MONS EN BAROEUL (59370), le marché « Achat et livraison de denrées brutes pour les crèches (Vanille-Chocolat / Canailous / Valentine) » pour un montant maximum de 39 500 € TTC sur la durée du marché (accord-cadre à bons de commande).

La durée de validité du marché débute le 01/05/2021 et se termine le 22/05/2021 inclus.

Imputation budgétaire : 6042 4300 64

Politique publique (domaine-action-activité) : 14.0.0 Petite enfance - Moyens généraux

Fait à Villeneuve d'Ascq
le mardi 27 avril 2021

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20210101-179542A-AU-1-1

Date AR Préfecture : mercredi 28 avril 2021